

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 OCTOBRE 2017

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

LE TANNEUR

INITIEE PAR

TOLOMEI PARTICIPATIONS

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION EN REPONSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE LE TANNEUR & CIE



Le présent communiqué a été établi par la société Le Tanneur & Cie. Il est diffusé en application des dispositions de l'article 231-27, 3^e et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'**« AMF »**).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°17-558 en date du 17 octobre 2017 sur la note en réponse établie par Le Tanneur & Cie relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Tolomei Participations sur les actions Le Tanneur & Cie (l'**« Offre »**).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Le Tanneur & Cie (la **« Société »**) ont été déposées auprès de l'AMF le 17 octobre 2017 et sont mises à la disposition du public ce jour.

La note en réponse établie par la Société et les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société sont disponibles sur le site internet de Le Tanneur & Cie (<http://www.letanneuretcie.com/>) et peuvent être obtenues sans frais auprès de Le Tanneur & Cie (128-130 quai de Jemmapes, 75010 Paris).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

CONTACT

Eric Dailey
Président - Directeur Général

01 44 72 40 00

e.dailey@letanneuretcie.com

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre en vue de vendre ou d'acquérir des titres financiers, ni une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays, y compris en France. L'Offre est faite exclusivement en France. L'Offre n'est pas étendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou à des personnes se trouvant aux Etats-Unis. En conséquence, aucun exemplaire ou copie du présent document, et aucun autre document relatif à cette Offre, ne pourra être envoyé, communiqué ou diffusé aux Etats-Unis de quelque manière que ce soit.

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution constituerait une violation de la loi ou de la réglementation applicable ou soumettrait Le Tanneur & Cie à une obligation légale quelconque. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions.

En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Le Tanneur & Cie décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.